

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 20 mars 2026 relatif au tirage au sort des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne

NOR : JUSF2609420A

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la Jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment la section 1 du chapitre II ; du titre V du livre II ; de la partie réglementaire ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2023 établissant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne ;

Vu la vacance du siège occupé par le représentant SNPES-PJJ/FSU et l'impossibilité de le pourvoir, malgré les démarches du syndicat ;

Vu le courriel d'information d'un tirage au sort le 13 mars 2026 des électeurs du ressort de la direction territoriale de l'Aube et de la Haute-Marne.

ARRETE :

Article 1er

Il est constaté l'absence de représentants du personnel désignés par les organisations syndicales au comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne :

– *SNPES-PJJ/FSU* pour 1 siège (titulaire et suppléant)

Article 2

A la suite de l'organisation du tirage au sort du 18 mars 2026 pour la désignation d'un représentant du personnel titulaire et d'un suppléant, l'ordre établi est le suivant :

Madame **Angélique SCHWARTZ** accepte le poste de **titulaire au comité social d'administration** de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne, suite au tirage au sort ;

Madame **Isabelle KESLICK** accepte le poste de **suppléante au comité social d'administration** de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne, suite au tirage au sort ;

La liste des personnes tirées au sort chronologiquement est :

1	SCHWARTZ ANGELIQUE
2	TANCHON Marine
3	CLOIX Lucie
4	PICAT ARMELLE
5	BEDJA ANISSA
6	KESLICK ISABELLE
7	FERLEU Margaux
8	HERBERT CHLOE
9	PAINDORGE Béatrice
10	OLIVIER VALERIE
11	VERNOT MELINA
12	KLAUS FRANCK
13	LOILLIER JEAN-FRANCOIS
14	BASTIAN Amanda
15	OUADAH KARIMA
16	ADRAS PATRICIA
17	LEBAIGUE Salomé
18	IBANEZ FANNY
19	FAVIER EMMANUELLE
20	DELSAULT OLIVIER
21	ACHOUB Samira
22	FLOURY MARIE-CLAUDE
23	HALLIEZ FRANCK
24	RANDRIAMANANJARA FABRICE
25	MATARI MALIKA
26	COUDEL EVA
27	BOUAJAJ NADIA
28	FERNANDEZ JONATHAN
29	BEILLARD-COUVIN ISABELLE
30	DIFALLAH LILA
31	KESLER Amandine
32	NOLIN MAXENCE
33	BULTOT CHRISTOPHE
34	UNG JEAN-FRANCOIS
35	BENIMRAN Saïda
36	DE WEINDEL PHILIPPE
37	PANFILI DENIS
38	CAUZARD CECILE
39	ISMAILI MALIKA
40	POUCHOUX CELINE

41	BONNEDAME RICHARD
42	LEPORATI EVA
43	BAUDIN Sandra
44	SIMONE ARIELE
45	PETRIE PRUNELLE
46	SEFFOUD FOUEZ
47	BOURLIER Emma
48	RAHILE SAMIRA
49	CHAUSSON FANNY
50	JOSEPH LOLA
51	PIQUEE NICOLAS
52	MENAGEOT EMILIE
53	CHARRIERE Frédéric
54	FRANCOIS NATHALIE
55	ASCENCAO CECILIA
56	FONTAINE Marion
57	PETIT Sandrine
58	ELFARD HAYAT
59	COTTRAY François-Xavier
60	RITOPER NINA
61	PAHON Damien
62	MAZEIRAT MAXENCE
63	GUILLAUME LISA
64	GOUVERNEMENT RACHELE

Article 3

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Aube et de la Haute-Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 mars 2026

La directrice territoriale PJJ de l'Aube et de la Haute-Marne

